Association Cantonale Genevoise de Football
Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève
T + 41 22 809 02 00
www.acgf.ch – acgf@football.ch

19.02.2020

COMMUNIQUE OFFICIEL n°32

Permanence téléphonique : tous les matins de 09h00 à 12h00.
Pour les renvois de matches et le week-end, appeler uniquement le 079 / 617.14.25

AVIS AUX CLUBS

BOYCOTT CS KURDE GENEVE

Par décision du 2 octobre 2019, et par décision du 17 décembre 2019, la Commission de contrôle et de discipline de l'ASF, a boycotté CS Kurde Genève pour non accomplissement des obligations financières envers l'ASF ainsi qu'envers l'ACGF.
Par conséquent, il est fait interdiction à toutes équipes de ce club de disputer tout match amical et toute compétition officielle ou de participer à une activité de l'Association, d'une section ou d'une association régionale. Pendant toute la durée du boycott, aucune demande de qualification et de transfert, ni aucun contrat de prêt en faveur de ce club ne seront traités.

CALENDRIER

REPRISES DES CHAMPIONNATS TOUR PRINTEMPS 2020

Juniors A - B - C : samedi 7 mars 2020
Juniors D - E - FF-15 : samedi 7 mars 2020
Actifs et actives dimanche 8 mars 2020
Seniors : vendredi 6 mars 2020
CCJL A B et C : dimanche 15 mars 2020

COUPE GENEVOISE FEMININE FF-15 (9/9)

La coupe genevoise FF-15 se dispute de la façon suivante :

- Année de naissance : de 2005 à 2007 (+ 2008)
- Nombre de joueuses : min. 9, max. 14
- Ballon n° 4
- Terrain de football à 9
- Buts de juniors D
- Durée des matches : 2 x 40 minutes. En cas d'égalité, tirs au but conformément à la lettre E chiffre 3 des Modalités et directives administratives de l'ACGF.
- Sont qualifiées pour prendre part aux matches de la Coupe genevoise juniors féminine. FF15, les joueuses qualifiées en championnat pour l'équipe inscrite.
- Une seule équipe par groupement juniors est autorisée à participer à la Coupe genevoise.
- Les joueuses ayant participé à plus de quatre matches – même partiellement – en Ligue Nationale, 1ère Ligue, élite juniors M-15, M-16/17 ou M-19, ne peuvent pas prendre part à des matches de la coupe genevoise juniors FF-15.
- La finale se déroulera à 11 joueuses : max 18.

TOUR PRINTEMPS
La dernière journée de championnat des catégories actifs 2ème et 3ème ligues, actives 4ème ligue, CCJLA, a été fixée à :

- 10h00 pour la 3ème ligue.
- 11h00 pour les actives 4ème ligue.
- 15h00 pour la CCJLA.
- 16h00 pour la 2ème ligue.

Concernant les juniors A-B-C 1er degré, les derniers matchs qui auraient une conséquence sur le titre auront également lieu à la même heure.

MANIFESTATIONS

Le Comité central a fixé les dates des différentes manifestations suivantes, à savoir :

Journée cantonale juniors E	dimanche 3 mai 2020
Journée cantonale Foot-Enfants	samedi 23 mai 2020
Finale 3ème ligue	mercredi 27 mai 2020
Finales Coupes genevoises juniors A–B–C et FF-15	samedi 6 juin 2020
Finales Coupes genevoises seniors 30+ et 40+	mardi 2 juin 2020
Finale Coupe genevoise actifs	mercredi 3 juin 2020
Finale Coupe genevoise actives	jeudi 4 juin 2020
Tirage au sort des groupes	jeudi 2 juillet 2020

Les clubs qui souhaitent recevoir l'une de ces manifestations (à l'exception de la journée cantonale juniors E qui se déroulera sur 4 sites) doivent envoyer leur candidature à l'ACGF d'ici le 10 avril 2020. Pour plus de renseignements, contacter Monsieur Maurice Portanova au 079 219 50 80.

INFORMATIONS DIVERSES

FACEBOOK
Notre page Facebook de l'ACGF est maintenant active :
https://www.facebook.com/ACGF-Association-Cantonale-Genevoise-de-Football-471440539565896/
Nous mettrons régulièrement des news, photos et vidéos, n'hésitez pas à la consulter et à nous suivre.

ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES 2020
Nous vous informons que l'Assemblée Générale des Délégués 2020 de l'ACGF, organisée par Urania Genève Sport, aura lieu le samedi 10 octobre 2020 au Palladium.

SEANCE FOOTBALL FEMININ
Cette séance se tiendra le lundi 2 mars 2020 à 19h00 à la buvette du stade de Bernex.
Ordre du jour :

1 :	Introduction	ACGF
2 :	Discussion interactive football féminin de base et d'élite	ACGF
3 :	Apéritif	

Nous souhaitons vivement que tous les clubs du football féminin et ceux possédant des joueuses dans leurs équipes masculines participent à cette séance.
La présence des responsables du football féminin ou technique est vivement souhaitée.
L'invitation a été envoyée par e-mail le 3 février 2020. Merci de nous confirmer par retour d'e-mail votre présence d'ici le vendredi 21 février 2020.

CHAMPIONNAT JUNIORS E – JUNIORS NES EN 2011
Nous vous rappelons que les juniors F, nés en 2011 qui évolueront en juniors E pour ce deuxième tour, devront obligatoirement avoir un passeport au sein de leur club.

TOURNOI FF-15 DE L'ACGF LE DIMANCHE 1er MARS 2020

Le tournoi se déroulera, au stade d'Aïre-le-Lignon. Les clubs concernés ont reçu les informations et le programme par e-mail le 6 février 2020.

Nous vous rappelons que la participation des clubs avec des juniores FF-15 est obligatoire.

FONDS CANTONAL DE L'AIDE AU SPORT

La soumission des demandes 2020 est ouverte sur la plateforme www.fondsdusport.ch

Connectez-vous sur votre compte existant. Il vous sera demandé de valider et d'enregistrer la mise à jour de votre profil. Cliquez ensuite sur le menu « mes demandes – nouvelle demande », complétez les champs requis et cliquez sur « soumettre ». En fin de processus, un accusé de réception vous est transmis par email, indiquant le numéro de demande qui vous attribué. Vous pourrez dès lors la suivre en ligne.

Délai de soumission : jeudi 30 avril 2020.

En cas de question, une permanence téléphonique est ouverte au numéro 022 327 94 60 – lundi et, mardi de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Vous pouvez également écrire à : administration@aideausport.ch

COURS ANIMATEUR 2020

Nouveauté, le cours se déroulera dès 2020 sur une matinée.

COURS	DATES	LIEUX	
SVF ACGF E/A 1/20	22.02.2020	Bernex	COMPLET
SVF ACGF E/A 2/20	29.02.2020	Trois-Chêne	COMPLET
SVF ACGF E/A 3/20	21.03.2020	Bernex	COMPLET
SVF ACGF E/A 4/20	28.03.2020	Bois-des-Frères	COMPLET

L'horaire du cours est le suivant :

- Samedi de 8h00 à 12h00

Conditions :

Maximum 32 participants par cours. A partir de 16 ans.

Le cours coûte CHF 30.- par participant et doit être payé par les participants ou par les clubs.

Paiement à effectuer sur le compte de l'ACGF : CH53 0900 0000 1200 1622 5

L'inscription est définitive au moment du paiement.

COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR ARBITRES-MINI

Ce cours s'adresse aux arbitres-mini qui dirigent des matches de championnats juniors FF-15, D, et E.

Ce cours de perfectionnement est obligatoire et aura lieu comme suit :

Lieu : Fmb Pont-Rouge, centre de formation (Rampe du Pont-Rouge 4, 1213 Petit-Lancy)

Dates :

- **Mercredi 26 février 2020 de 19h00 à 20h30** pour les clubs suivants : Compesières FC, CS Chênois, CS Interstar, CS Italien GE, Etoile Carouge FC, FC Aïre-le-Lignon, FC Champel, FC Choulex, FC City, FC Coheran, FC Collex-Bossy, FC Donzelle, FC Etoile-Laconnex, FC Grand-Saconnex, FC Kosova, FC Onex et FC Perly-Certoux.

- **Jeudi 27 février 2020 de 19h00 à 20h30** pour les clubs suivants : FC Plan-les-Ouates, FC Puplinge, FC Rapid Jonction Bosna, FC Rhexia-Vessy, FC Saint-Paul, FC Satigny, FC Vernier, FC Versoix, FC Veyrier Sports, Lancy FC, Meyrin FC, Olympique de Genève FC, Servette FC, Servette FC Chênois Féminin, Signal FC Bernex-Confignon, Sporting Futebol Clube, Urania Genève Sport et US Meinier.

Les arbitres-mini qui n'auront pas suivi ce cours de formation ne pourront pas officier durant le 2ème tour.

Les responsables arbitres-mini des clubs sont priés de transmettre ce message aux arbitres-mini et doivent également s'assurer de leur présence à ce cours de perfectionnement.

Monsieur Mario Civitillo, responsable arbitres-mini à l'ACGF, reste à votre disposition pour tout complément d'information. Tél : 079 707 39 31 ou mario_civitillo@sunrise.ch

COURS ARBITRES DEBUTANTS

Le cours d'arbitre débutant aura lieu le mardi 17 mars 2020 de 18h45 à 22h au centre sportif du Bout-du-Monde pour le test physique. Le cours théorique se déroulera du vendredi 27 mars à 18h45 au dimanche 29 mars 2020 dans les locaux de l'ACGF.
Le formulaire ci-dessous doit être complété et envoyé, avant le 13 mars 2020, avec 1 photo d'identité ainsi qu'une copie du passeport ou de carte d'identité ainsi qu'un titre de séjour pour les étrangers, à Marco Oliveira, 4 rue du Bois-Melly, 1205 Genève.
https://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//Dossier_Info___Inscription_cours_d_arbitre__d_butants_1-2020.pdf

SUSPENSION DE FONCTION D'UN OFFICIEL

En cas de suspension de fonction d'un officiel, celui-ci ne pourra suivre le match pour lequel il est suspendu que depuis les tribunes, (conformément aux principes de l'article 80 du Règlement disciplinaire de l'ASF). Sa présence avant et pendant le match dans les vestiaires, le tunnel des joueurs, la zone technique ou sur le terrain est interdite, de même que toutes communications avec l'équipe avant et pendant le match.
Pour rappel, un joueur ou un officiel d'équipe expulsé n'a pas le droit de participer à un autre match de son club durant la même période.
De même un joueur ou un officiel d'équipe suspendu est suspendu pour toutes les équipes de son club ou de ses clubs (groupements d'équipes et double qualification) pour tous les matchs officiels pendant toute la période de suspension dans la mesure où l'équipe avec laquelle il doit purger une suspension joue dans la compétition pour laquelle le joueur est suspendu.
Le tableau récapitulatif des sanctions se trouve sur le site de l'ACGF sur la première page à droite.

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2019/2020

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2019 / 2020 ces classes d'âge sont réparties comme suit :
Juniors A - 01.01.2000 - 31.12.2002
Juniors B - 01.01.2003 - 31.12.2004
Juniors C - 01.01.2005 - 31.12.2006
Juniors D - 01.01.2007 - 31.12.2008
Juniors E - **01.01.2009** - 31.12.2010
Juniors F - **01.01.2011** - 31.12.2012
Juniors G - **01.01.2013** - 31.12.2014
Les juniors A et B (01.01.2000 - 31.12.2004) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.
Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors
FF-19 - 01.01.2001 – 31.12.2004 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.
FF-15 - 01.01.2005 – 31.12.2007
FF-12 - 01.01.2008 – 31.12.2010

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie juniors inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

MATCHES D'ENTRAÎNEMENT OU AMICAUX

La Commission des arbitres communique que, les matches d'entraînement ou amicaux seront assurés par le convocateur de l'ACGF **UNIQUEMENT** depuis la catégorie de 2ème ligue et catégories supérieures (trio obligatoire) ainsi que M-18, M-17, M-16 et M-15, ainsi que Footeco FE-13 et FE-14.
Pour les autres catégories, les clubs continueront d'inscrire leurs matches (amicaux ou d'entrainement) par le biais de clubcorner mais devront les attribuer aux arbitres du club ou par le biais de la liste officielle.
Jusqu'à la 3ème ligue comprise, les clubs doivent contacter eux-mêmes un arbitre parmi la liste figurant sur le site internet de l'ACGF sous « Arbitres, news et communiqués », en donnant priorité aux arbitres de leur club pour autant que ces derniers aient la qualification requise. Il est autorisé aux arbitres ayant une qualification au-dessous de la ligue demandée de diriger les matches (ex : un arbitre ayant la qualification juniors B, peut diriger un match d'entrainement de juniors A).
Les arbitres mini (issus du concept « les jeunes arbitrent les jeunes ») sont autorisés à diriger que les matches des catégories juniors D et F.

TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :
http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//formulaire_demande_d_autorisation.pdf
Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

TOURNOI AUTORISE

Compesières FC	31 mai, 1er juin 2020	E, D, C Stade Alfred Comoli

NOUVELLE PUBLICITE

Team Compesières – Perly-Certoux	Juniors B, 2ème degré	MARVIL 56

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF

PHASE FINALE 2020 DE l'UEFA YOUTH LEAGUE

La phase finale 2020 de l'**UEFA Youth League** sera disputée par quatre équipes le vendredi 17 et le lundi 20 avril 2020 **au Centre Sportif de Colovray, à Nyon.**

Compétition : phase finale 2020 de l'UEFA Youth League (3 matchs) :
Demi-finale : vendredi 17 avril 2020 à 14h00
Demi-finale : vendredi 17 avril 2020 à 18h00
Finale : lundi 20 avril 2020 à 18h00

Tous les clubs ont reçu par courriel le 11 décembre 2019 le formulaire d'inscription.
Les réservations de groupe sont à renvoyer à : UYLFticketing@uefa.ch avant le 16 mars 2020.

SERVETTE FC

Venez soutenir le Servette FC pour ce match au sommet de la saison 2019-2020 de Raiffeisen Super League contre le champion suisse en titre.

A l'occasion de la venue du BSC Young Boys, le Servette FC célébrera son 130e anniversaire. Afin de rendre cette journée inoubliable, de nombreuses surprises et animations viendront rythmer cette rencontre qui s'annonce exceptionnelle. Pour ne rien manquer de tout cela, organisez dès à présent une sortie avec votre équipe et profitez des tarifs préférentiels.

Servette FC – BSC Young Boys
Dimanche 22 mars 2020 à 16h

Tribune EST
Commande à partir de 5 personnes payantes

Entraîneur + Adjoint :	Gratuit	(2 billets maximum)
Tarif enfant (6 à 18 ans) :	CHF 5.-	(au lieu de CHF 10.- en prélocation et CHF 15.- aux caisses)
Tarif adulte accompagnant :	CHF 20.-	(au lieu de CHF 35.- en prélocation et CHF 40.- aux caisses)

Passez votre commande par email (reservation@servettefc.ch) ou au 022.311.18.90 en précisant :
- Le nom de votre club et de votre équipe
- Le nombre d'entraîneur et d'adjoint
- Le nombre d'enfants
- Le nombre d'accompagnants supplémentaires

Les billets seront à retirer et à payer au secrétariat du Servette FC dès que vous aurez reçu une confirmation de commande.
Cette offre est valable jusqu'au **mercredi 13 mars à 17h.** Passé ce délai, votre réservation ne pourra pas être prise en compte.

Genève, le 19 février 2020/nw